



GroupesOS



DISPOSITIF  
D'ACCOMPAGNEMENT  
DES MINEURS NON  
ACCOMPAGNÉS (DAMNA)

Du lundi au vendredi  
de 8h00 à 16h00

## NOUS CONTACTER



02 69 61 89 01  
06 39 27 35 62



service-mna@mlezi-maore.com  
pole-enfance@mlezi-maore.com



APPT 5 Résidence Yolande - Combani  
Quartier HAOUILEDI 97680 TSINGONI

SIEGE DE L'ASSOCIATION  
6 Rue du Jardin Fleuri  
Cavani 97600 Mamoudzou  
MAYOTTE

Tél : 02 69 61 64 00  
Fax : 02 69 62 10 85

secretariat@mlezi-maore.com

www.mlezi-maore.com

mlezimaore

mlezimaore976



## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (DAMNA)



GroupesOS

Le DAMNA (Dispositif d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés) est un dispositif créé en 2008, qui s'inscrit dans le contexte de la loi du 5 mars 2007 et de celle du 14 mars 2016 réformant la protection de l'enfance.

Il assure une fonction de protection de l'enfance en milieu ouvert par la mise en œuvre d'un accompagnement socio-éducatif auprès de mineurs de 0 à 18 ans sans représentant légal sur le territoire.

Le service est mandaté exclusivement par l'Aide Sociale à l'Enfance pour un accompagnement et un soutien temporaire de 12 mois des personnes qui recueillent les enfants (les familles recueillantes).

## NOTRE PUBLIC

Toute personne reconnue mineure, isolée, et potentiellement en danger en raison de l'absence du ou des détenteurs de l'autorité parentale (représentants légaux).

## NOTRE ACCOMPAGNEMENT



- **Santé** : suivis vaccinations, grossesses, traitements, bilans de santé, prises de rendez-vous, accompagnement chez des spécialistes, prévention.



- **Scolarité** : inscription scolaire, re-scolarisation, accompagnement et suivi scolaire, aide aux devoirs



- **Culture et loisirs** : sorties éducatives et sportives, séjours en camps, activités ludiques.



- **Restauration ou maintien des liens familiaux** : travail sur le rapprochement familial, mise en liens...



- **Socio-éducatif** : soutien aux familles recueillantes (parentalité), entretiens acquisition des normes sociales, responsabilisation, entretien de médiation, autonomisation...



- **Accès aux droits** : démarches administratives, constitution des dossiers, information, orientation.



- **Travail de partenariat** : collaboration avec les juges des enfants, Conseil Départemental. CHM, Éducation nationale, associations...



- **Accompagnement psychologique** : suivi individuel et groupal (groupe de soutien à la parentalité), orientation et mise en relais.

## NOS MOYENS D'INTERVENTIONS

Une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, juriste, psychologue, infirmier,...) intervient avec plusieurs moyens :

Visites à domicile

Création et maintien d'un réseau de partenariat

Accompagnement physique des mineurs (lors des rendez-vous, des activités, etc...)

Entretien individuel / familial

## ZONES D'INTERVENTIONS



Une assistante sociale  
Téléphone : 06 39 69 99 71



Une Éducatrice spécialisée  
Téléphone : 06 39 23 62 78



Une Monitrice éducatrice  
Un Médiateur / interprète  
Téléphone : 06 39 67 38 92



Un Éducateur spécialisé  
Téléphone : 06 39 68 67 77



LE SERVICE A MIS EN PLACE UNE INTERVENTION SECTORISÉE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.